

**ARRÊTE PORTANT DESIGNATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE  
L'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET DES QUESTIONS RELATIVES  
A LA REUTILISATION DES INFORMATIONS PUBLIQUES ( CADA )**

Le Maire de Condé Sur l'Escaut,

Vu la Loi numéro 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'améliorations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal,  
Vu le Décret numéro 2005-1755 du 30 décembre 2005 relatif à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques, pris pour l'application de la Loi numéro 78-753 du 17 juillet 1978,

Vu l'arrêté municipal numéro 685 du 29 décembre 2009 désignant Monsieur SCHWARZ Frédéric, Directeur Général des Services, en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques,  
Considérant que Madame LEGRAND Céline a été désignée Référente Informatique et Liberté ( R.I.L. ) dans le cadre de la mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données.

**ARRETE**

Article 1 : A compter du 01 août 2019, Madame LEGRAND Céline, née le à ( ), Responsable du service des archives et Référente Informatique et Liberté ( R.I.L. ), est désignée comme Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques ( P.R.A.D.A. ).

Article 2 : Madame LEGRAND Céline est notamment chargée en cette qualité de P.R.A.D.A. :

- de réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques,
- de réceptionner les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction,
- d'assurer la liaison entre la ville de Condé Sur l'Escaut et la Commission d'Accès aux Documents Administratifs ( C.A.D.A. ).

Article 3 : Les coordonnées professionnelles de Madame LEGRAND Céline sont :

Hôtel de Ville  
1 place Pierre Delcourt  
59163 Condé Sur l'Escaut  
Tél. : 03.66.22.21.45  
@ : docadm@conde59.fr

Article 4 : L'arrêté municipal numéro 685 du 29 décembre 2009 désignant Monsieur SCHWARZ Frédéric, Directeur Général des Services, en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques, est abrogé.

Article 5 : le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Sous préfet de Valenciennes,
- notifié à l'intéressée,
- transmis à la Commission d'Accès aux Documents Administratifs ( C.A.D.A. ),
- publié sur le site internet de la Ville.

Fait à Condé Sur l'Escaut, le 10 août 2019.  
Le Maire,



Monsieur LELONG Grégory.

Numéro de télétransmission en Sous préfecture : 059-215901539-20190810-20190200-AI

Numéro de registre : I9.ARRH.0559

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Arrêté reçu en Sous Préfecture le : 27/08/2019

Arrêté notifié le :

Le Maire,